



OUASSAHO NEWS



Bulletin d'information de l'association

Miman-Bénin

Année 2025

INTRODUCTION

Quinze ans se sont écoulés depuis la fondation de notre association, pendant lesquels différents projets de soutien ont pu être menés à Ouassaho, dans la Commune de Bohicon.

Nous restons informés de l'évolution des activités des projets qui ont été remis aux mains des autorités locales, tels que le Centre de santé, des écoles primaires, ou qui ont été confiés aux bénéficiaires qui en assument entièrement la gestion, comme la coopérative de femmes Fifonsi Aïdoté qui utilise les revenus de la vente d'eau du système de forage avec pompe électro-solaire pour développer ses activités de transformations de produits agricoles.



Le projet principal actuel de notre association est le Centre de formation professionnelle de Ouassaho (CFPO Miman-Bénin) qui permet à plus d'une centaine de jeunes de se former à des métiers d'artisans. Même si notre volonté est de le remettre à terme en mains béninoises, notre association en reste encore propriétaire tant que son autonomie financière n'est pas assurée. Ce sont les derniers développements du CFPO qui sont décrits dans cette édition du *Ouassaho News*.

Si nous pouvons aider cette zone rurale de l'Afrique de l'Ouest, c'est grâce au généreux soutien de nos membres, de nombreux donateurs privés, de l'Institut Robin des Bois, et grâce aux importantes subventions reçues des communes genevoises. Que tous soient chaleureusement remerciés ici !

Correspondance
Courriel
Site
IBAN
Cotisation

16, impasse des Barjins, 1239 Collex-Bossy
miman-benin@bluewin.ch
www.miman-benin.org
CH40 0900 0000 1215 6554 9
CHF 30.-



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Centre de formation professionnel de Ouassaho (CFPO) appartient à notre association qui l'a fondé en 2016. Il est reconnu par l'Etat du Bénin, ce qui le place sous la supervision du Ministère en charge de la formation professionnelle pour ce qui est des programmes de formation et lui permet de présenter ses apprenants aux examens organisés par le gouvernement.

FORMATION

Ateliers

Actuellement, le CFPO propose six ateliers de formation : coupe et couture, informatique, agriculture biologique et élevage, cuisine et restauration, esthétique et coiffure, ainsi qu'électricité froid et solaire.

Des cinq ateliers présents lors de l'ouverture du CFPO il y a dix ans dans ses locaux actuels, trois sont encore présents.

L'atelier de coupe et couture est celui dont l'effectif est actuellement le plus important.

L'atelier d'informatique a évolué d'un seul enseignement de l'utilisation des logiciels de bureautique vers une formation également dans le domaine de la réparation des téléphones portables et des ordinateurs.

L'atelier d'agriculture biologique qui occupait un terrain situé à 30 min de marche du CFPO a pu déménager en 2017 sur la parcelle voisine du Centre et des infrastructures y ont été développées pour permettre la formation également dans l'élevage de petits animaux (lapins, poules pondeuses, poissons).





Deux autres ateliers présents à l'origine au CFPO ont été fermés : l'atelier de photographie et vidéo a été supprimé en conséquence de la baisse de demande, l'essor des téléphones portables ayant diminué la demande en photographes, et celui de mécanique deux-roues n'a pas été maintenu car la demande en formation dans ce domaine est largement assurée par les nombreux artisans situés le long de la route principale reliant Cotonou à Bohicon.

Petit à petit, d'autres spécialités ont été ajoutées à l'offre de formation du CFPO : esthétique et coiffure, électricité (bâtiment, froid, solaire), ainsi que cuisine et restauration.

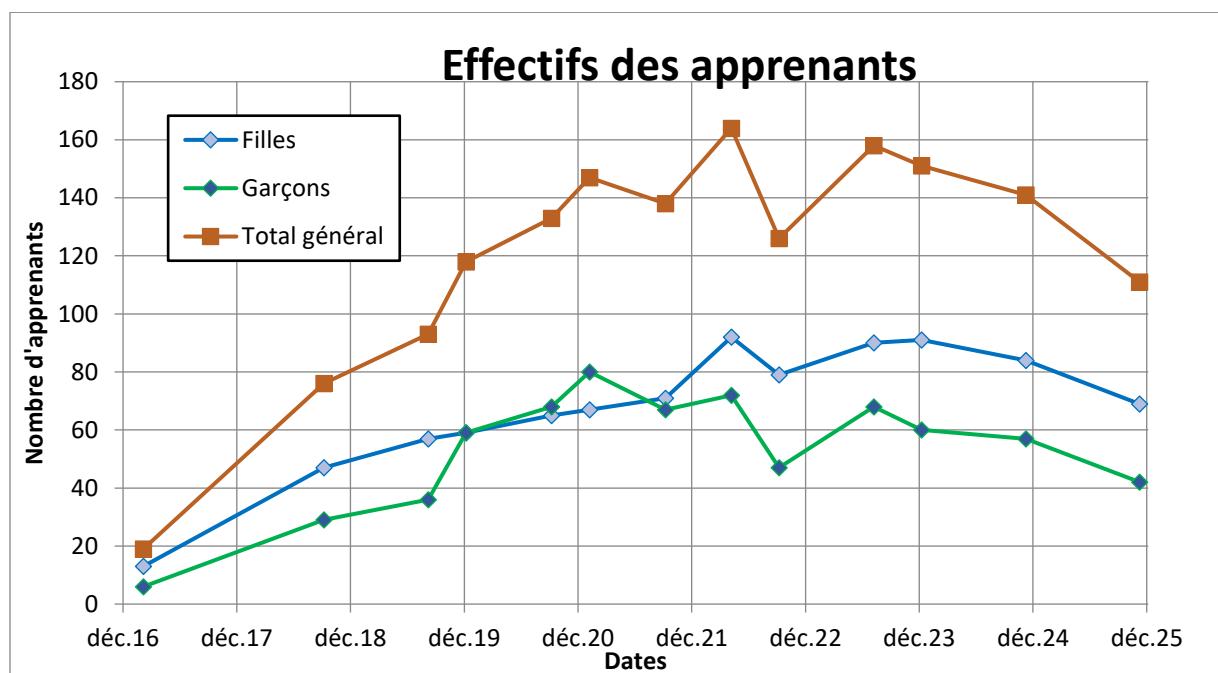
Chaque atelier est placé sous la responsabilité d'un formateur, sauf celui de coupe et couture dont l'effectif important nécessite la présence de deux professionnels.



Effectifs

En décembre 2025, le CFPO comptait en son sein 111 apprenants. Cette valeur est inférieure au nombre d'apprenants accueillis lors des cinq dernières années. La Direction du Centre explique cette baisse notamment par la mauvaise conjoncture économique qui pousse les familles à mettre la priorité sur les besoins essentiels (nourriture, logement) plutôt que sur la formation de leurs enfants.

Le CFPO cherche à développer un partenariat avec les services sociaux des deux communes voisines (Bohicon et Abomey) afin que les jeunes identifiés par ces services et qui n'auraient pas la possibilité de faire une formation au CFPO puissent y être accueillis.



EFFECTIFS (déc. 2025)		1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	TOTAUX	% de filles
Coupe et couture	filles	14	21	11	46	92
	garçons	0	3	1	4	
	total	14	24	12	50	
Informatique*	filles	3	5		8	50
	garçons	2	6		8	
	total	5	11		16	
Agriculture biologique et élevage*	filles	2	0		2	17
	garçons	5	5		10	
	total	7	5		12	
Cuisine et restauration *	filles	1	1		2	50
	garçons	2	0		2	
	total	3	1		4	
Esthétique et coiffure	filles	4	3	3	10	91
	garçons	0	1	0	1	
	total	4	4	3	11	
Electricité, froid et solaire	filles	0	1	0	1	6
	garçons	4	8	5	17	
	total	4	9	5	18	
* Formation en 2 ans	TOTAUX	37	54	20	111	62

Grossesses en cours de formation

Des cas de grossesses, généralement non désirées, chez les apprenantes ont un impact fort sur leur formation. Certaines de ces jeunes mères décident d'interrompre leur formation pour se consacrer à leur enfant, accueillies dans la famille du père de ce dernier. Mais d'autres ne trouvent de soutien ni dans leur famille (qui les rejette par tradition) ni dans celle du père de l'enfant. Ces cas de détresse sont pris en charge par le CFPO qui, grâce à son fonds de soutien, peut offrir une place en dortoir et l'alimentation en plus de la formation à ces jeunes femmes.

Afin de prévenir ces situations, le CFPO organise des cours de sensibilisation sur le sujet, en collaboration avec l'Association béninoise de promotion de la famille (ABPF).

Notons encore que pour la première fois en novembre dernier, l'Association des parents des apprenants du CFPO a offert un prix aux trois meilleures diplômées qui ne sont pas tombées enceintes durant leur formation.

Diplômes

En 2025, l'Etat n'a pas organisé de session d'examens en avril, mais seulement une session en octobre à laquelle 43 apprenants du CFPO se sont présentés et tous ont réussi leur diplôme. Le détail du nombre de diplômés par atelier est présenté dans le tableau ci-dessous.

Atelier	Filles	Garçons	Total
Coupe et couture	16	4	20
Informatique	4	1	5
Agriculture biologique et élevage	2	4	6
Cuisine et restauration	4	0	4
Esthétique et coiffure	3	0	3
Electricité, froid et solaire	0	5	5
Totaux	29	14	43

Le 13 novembre a eu lieu la cérémonie de remise des diplômes, au cours de laquelle les lauréats se sont vu remettre également un lot de matériel (kit) permettant leur installation dans leur nouvelle activité d'artisan indépendant. Le matériel remis correspond au projet du jeune, élaboré avec l'aide de son formateur, et a une valeur totale de 200'000 FCFA, soit environ CHF 300.-. Ainsi, les jeunes ne quittent pas le CFPO uniquement avec un papier en poche, mais avec réellement les moyens d'exercer leur métier et de s'insérer dans la vie active.

A titre d'exemples, un kit remis à une couturière peut consister en une machine à coudre avec ses accessoires, alors qu'un jeune informaticien recevra un ordinateur portable et une imprimante.

L'article publié sur cette cérémonie par un journal local est présenté en annexe à ce document.

La cérémonie a également été l'occasion pour les apprenants de montrer certaines de leurs créations. Sur ces photos, les diplômés sont en tenues bleues et blanches et accompagnent leurs mannequins : à gauche trois exemples de coiffures et à droite des tenues traditionnelles.



Les photos ci-dessous montrent la remise d'une machine à broder à un futur couturier et le matériel de coiffure remis à la jeune esthéticienne selon son projet d'installation d'atelier.



Suivi post-diplôme

La Direction du CFPO fait périodiquement des enquêtes auprès des anciens diplômés du CFPO afin de déterminer dans quelles mesures les jeunes qui ont fréquenté le Centre pratiquent un métier en lien avec la formation reçue, utilisent le matériel remis avec leur diplôme. C'est également l'occasion de faire le point sur leur situation économique.

En 2025, ces informations ont été recueillies en avril et en septembre auprès des diplômés des promotions de 2023 et de 2024. Tous les jeunes contactés ont déclaré exercer le métier pour lequel ils ont été formés au CFPO et utiliser le matériel reçu lors de la remise de leur diplôme.

Comme il n'y a pas de possibilité officielle d'attester le revenu d'un artisan au Bénin où l'économie est généralement informelle, la direction a attiré notre attention sur le fait que, d'une part les jeunes artisans ont certainement tendance à minimiser leurs revenus dans le but de recevoir une aide supplémentaire de la part du centre, et que d'autre part le montant des bénéfices de l'atelier n'est pas calculé précisément (livres de comptes pas toujours présents, frais sans lien avec la production comptés dans les dépenses, ...).

Malgré ces limitations, les informations reçues montrent que chez les 43 diplômés de la

promotion 2023, 9 % d'entre eux avaient un revenu mensuel dépassant 50'000 FCFA (le SMIG est à 52'000 FCFA, soit CHF 75.-), mais qu'ils étaient 24% parmi les 58 contactés à avoir un revenu supérieur au SMIG en septembre. La situation est moins favorable pour les jeunes de la promotion de 2024, avec la totalité des 29 jeunes interrogés en avril dont l'activité dégagait un bénéfice inférieur à 50'000 FCFA et 6% des 35 jeunes contactés en septembre qui parvenaient à se verser un salaire supérieur au SMIG. Il est cependant encourageant de noter que les revenus ont tendance à augmenter avec les années après la sortie du CFPO.

Une association des anciens diplômés du CFPO s'est constituée. Sa principale activité en 2025 a été d'organiser une sorte de tontine : les membres versent une cotisation de 500 à 2000 FCFA deux fois par mois et récupèrent leur argent en fin d'année pour l'investir dans leur atelier. Ce procédé a pour but d'encourager l'épargne afin de développer leurs activités. Nous avons ajouté 10% au montant récolté pour les encourager et nous souhaitons que cette association développe ses activités notamment dans l'organisation de formations continues pour ses membres.

INFRASTRUCTURES

Dortoirs

En automne 2024, nous avons pu lancer le chantier de construction d'un étage supplémentaire sur le bâtiment des dortoirs. Du fait de fortes intempéries, le chantier a été retardé et ce n'est qu'à la fin octobre 2025 qu'il s'est terminé, malheureusement trop tard pour pouvoir accueillir les jeunes de la rentrée 2025. Le CFPO dispose ainsi de deux dortoirs supplémentaires de 20 places chacun, avec sanitaires, ce qui permettra aux jeunes dont les parents habitent trop loin du CFPO de venir s'y former en résidant dans l'enceinte du Centre.



Panneaux solaires

Durant l'année 2025, nous avons sollicité différents donateurs pour financer l'installation de panneaux solaires sur le CFPO afin de garantir un courant sans coupures et éviter les frais des factures de l'électricité du réseau étatique.

Le montant nécessaire n'a pas entièrement été obtenu, mais nous avons bon espoir qu'il le sera en 2026 afin de réaliser ce projet.

VOYAGE DU DIRECTEUR DU CFPO EN SUISSE

En octobre, nous avons invité le Directeur du CFPO, Monsieur Aristide Dossou, à séjourner en Suisse afin de réfléchir ensemble sur les améliorations qui peuvent être apportées au CFPO, principalement au niveau de son organisation et de sa gestion. Ce voyage avait également pour but que chacun des deux partenaires puisse mieux connaître la culture de l'autre et de montrer à M. Dossou le système de formation suisse et les écoles genevoises.

Dans ses visites dans les classes (au collège et dans les centres de formation professionnelle), M. Dossou a été impressionné par le respect que témoignent les enseignants envers leurs élèves ou apprentis et par l'organisation de séquences de cours basées sur les projets réalisés par des groupes d'élèves afin d'augmenter la motivation de ces derniers, lors des travaux pratiques et travaux en ateliers.

Le système de formation duale (apprenti chez un patron, mais qui fréquente une école quelques jours par semaine) qu'il a découvert pourrait inspirer un moyen de former des jeunes au CFPO en partenariat avec des artisans installés.

M. Dossou a été touché par l'accueil qui lui a été réservé lors de ces visites et il tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui lui ont généreusement ouvert leurs portes. Nous nous associons à ces remerciements !

De nombreux aspects de la gestion du CFPO ont été abordés en sa présence et un peu de temps a également été consacré à des visites diverses pour lui faire découvrir la vie sur notre continent dont il foulait le sol pour la première fois.



SOUTIENS ET REMERCIEMENTS

Au nom des bénéficiaires béninois de ses projets, Miman-Bénin remercie chaleureusement toutes les personnes, fondations et collectivités publiques qui lui ont apporté leur soutien. En particulier, nous remercions les donateurs privés, l'Institut Robin des Bois, les communes genevoises de Bardonnex, Carouge, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Lancy, Presinge, Troinex et Vandoeuvres pour leur contribution à nos projets en 2025.



Institut Robin des Bois



Souhaitez-vous soutenir nos projets par un don, ou devenir membre de l'association (cotisation annuelle minimale : CHF 30.-) ? Vous pouvez le faire en utilisant le bulletin de versement ci-dessous. Quelle que soit la forme de votre soutien, nous vous en remercions.

Récapitulé Compte / Payable à CH40 0900 0000 1215 6554 9 Association Miman-Bénin 1217 Meyrin	Section paiement	Compte / Payable à CH40 0900 0000 1215 6554 9 Association Miman-Bénin 1217 Meyrin
Payable par (nom/adresse)		Payable par (nom/adresse)
Monnaie Montant CHF	Monnaie Montant CHF	
Point de dépôt		

CFPO MIMAN-BÉNIN

43 jeunes reçoivent des kits d'installation

Le Centre de Formation Professionnelle de Ouassaho (CFPO MIMAN-Bénin) a remis, jeudi 14 novembre 2025, des kits d'entrepreneuriat à quarante-trois jeunes issus de sa sixième promotion. La cérémonie a réuni des représentants du monde artisanal, des autorités locales, des partenaires techniques et financiers sans oublier les familles des bénéficiaires.

Dans son intervention, le directeur du centre, Aristide Dosou, a rappelé que cette action s'inscrit dans la politique nationale de promotion de l'auto-emploi. Il a souligné que ces équipements constituent un appui à l'insertion professionnelle des jeunes formés dans les métiers artisanaux. Selon lui, « l'entrepreneuriat repose sur la discipline et la rigueur ». Il a exhorté les bénéficiaires à faire preuve de responsabilité dans l'utilisation du matériel reçu.

Les kits distribués couvrent l'ensemble des filières enseignées au centre afin de permettre aux nouveaux artisans de lancer ou renforcer leur activité. Cette dotation fait suite à un parcours de for-



mation conduit avec l'accompagnement de plusieurs partenaires, notamment l'Association suisse MIMAN-Bénin, des communes genevoises et l'Institut Robin des Bois.

Les responsables du centre ont salué l'appui du ministère de tutelle et la collaboration avec les or-

ganisations socioprofessionnelles locales. Ils estiment que cette initiative contribue à la lutte contre le chômage des jeunes et au développement économique des communautés.

Les lauréats ont exprimé leur satisfaction à recevoir ces outils qui leur ouvrent la perspective d'une

autonomie financière. La cérémonie s'est achevée par une séance photo et des échanges avec les invités.